

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE D'AGDE

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 DECEMBRE 2013**

Espace Mirabel

34300 AGDE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2013

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Mesdames Yvonne KELLER, Agnès LAMBIES, Anne HOULES, Christiane MOTHEs, Anne-Marie GARRIGUES, Gilberte CARAYON
Messieurs Gilles D'ETTORE, Raymond CARRE, Jean-Pierre CAVAILLES, Roger CARNIEL

Excusées : Souad MOKHTARI, Catherine FLANQUART, Sébastien FREY, Yves MANGIN, Lucienne LABATUT

Secrétaire de séance : Laurence CAMPOS, Directeur Général du CCAS d'Agde

Ouverture de la séance à 14H30.

Il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président du CCAS.

EXAMEN DES DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

Il est ensuite procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

FINANCES

Question n° 1 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 DU BUDGET PRIMITIF 2013

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur la Décision Modificative N°2 du Budget Primitif du Centre Communal d'Action Sociale dont les écritures comptables se présentent de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	PROPOSITION
012 Charges de personnel	64111	Rémunération principale	+ 15 000,00
		TOTAL	+ 15 000,00

RECETTES

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	PROPOSITION
013 Atténuations de charges	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	+ 15 000,00
		TOTAL	+ 15 000,00

Le Conseil d'Administration,

DECIDE d'approuver la Décision Modificative N°2 du Budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale, par nature et chapitre dont chaque section se présente de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	propositions	VOTE
012 Charges de personnel	+ 15 000,00	A L'UNANIMITE
TOTAL	+ 15 000,00	A L'UNANIMITE

RECETTES	propositions	VOTE
013 Atténuations de charges	+ 15 000,00	A L'UNANIMITE
TOTAL	+ 15 000,00	A L'UNANIMITE

VOTE

A L'UNANIMITE

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 14H45

Gilles D'ETTORE
Président du CCAS